

CONSEIL PROVINCIAL DU BRABANT WALLON

Procès-verbal de la séance du

Jeudi 7 novembre 2024

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h00.

Monsieur le Président indique que Mesdames Fabienne PETIBERGHEIN, Laurence SMETS, ainsi que Messieurs Luc DECORTE et Etienne RIGO sont excusés.

Monsieur le Président demande aux Membres du Conseil de signaler leur présence en appuyant sur la touche 1 de leur commande.

Liste des présences
7/11/2024, 18:03

PRESENTS	32
AGAPITOS Sophie (ECOLO) – BASTIN Marc (MR) – BOUCHER Pierre (MR) – BURY-HAUCHART Stéphanie (MR) – CAMBRON Carl (Les Engagés) – CONRARDY-LEYRE Josiane (DEFI) – COURONNÉ Gérard (MR) – DARMSTAEDTER Anne (ECOLO) – D'HONDT Luc (DEFI) – EVRARD Isabelle (PS) – GAEREMYN Siska (ECOLO) – GOES Benjamin (Les Engagés) – HOMS Marie-Louise (ECOLO) – HUART Pierre (MR) – IEZZI Fiorella (MR) – KEYMOLEN Sophie (MR) – LEBON Patricia (MR) – MARCOUX Sophie (PS) – MASSON Anne (MR) – MEUNIER Thierry (ECOLO) – MEURICE Jean-Luc (MR) – MONNIER Bernard (ECOLO) – MORCIAUX Hélène (ECOLO) – OTLET Jacques (MR) – PRÉVOST Colette (ECOLO) – RENAULT Louison (PS) – SCOREY Victoire (PS) – SEMAILLE Laurie (MR) – STUCKENS Tanguy (MR) – TORDOIR Joseph (MR) – VAHAM Olivier (Les Engagés) – VERTÉ Cédric (PS)	
	32

Communications

Monsieur le Président informe que la captation vidéo de la séance et sa retransmission en live sur Facebook sont assurées.

Monsieur le Président signale que les rapports de Commissions du jour ont été mis en ligne dans l'espace réservé aux Conseillers sur le site de la Province.

Par ailleurs et eu égard à cette fin de législature, Monsieur le Président informe les Conseillers que le procès-verbal de cette séance du Conseil provincial sera mis en ligne la semaine du 18 novembre 2024. Une notification de cette mise en ligne sera envoyée par courriel et, en l'absence de remarque dans les 10 jours, ce dernier sera considéré comme étant validé.

Monsieur le Président annonce aux Membres du Conseil que l'Administration n'a reçu aucune question orale d'actualité ni de fin de séance.

Monsieur le Président ajoute que les Membres du Collège provincial n'ont aucune communication à faire au Conseil provincial.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Questions orales d'actualité (en application de l'article L2212-35, §2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation)

2. Proposition de résolution relative à l'examen de l'ordre du jour de l'assemblée générale de la S.C.R.L. Intercommunale Bataille de Waterloo 1815 du 4 décembre 2024 – 122/1/24
3. Proposition de résolution relative à l'examen de l'ordre du jour de l'assemblée générale de la S.C. in BW Association intercommunale du 27 novembre 2024 – 123/1/24
4. Proposition de résolution relative à l'examen de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon (ISBW) du 25 novembre 2024 – 121/1/24
5. Questions orales de fin de séance
6. Communications du Collège provincial au Conseil provincial

Le Conseil aborde son ordre du jour.

1^{er} Objet - Questions orales d'actualité (en application de l'article L2212-35, §2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation)

Monsieur le Président rappelle que l'Administration n'a réceptionné aucune question orale d'actualité.

2^{ème} Objet - Proposition de résolution relative à l'examen de l'ordre du jour de l'assemblée générale de la S.C.R.L. Intercommunale Bataille de Waterloo 1815 du 4 décembre 2024 – 122/1/24 (Annexe n°1)

Monsieur le Président informe que ce dossier a pour objet l'examen de l'ordre du jour de l'assemblée générale de la S.C.R.L. Intercommunale Bataille de Waterloo 1815 du 4 décembre 2024 en vue, pour la Province, de jouer pleinement son rôle d'associée dans l'intercommunale en exprimant sa position à l'égard des points portés à l'ordre du jour précité.

Monsieur le Président indique que ce point n'a fait l'objet d'aucun commentaire particulier et a été adopté à l'unanimité en 2^{ème} Commission.

Monsieur le Président invite les Membres du Conseil à voter sur la proposition de résolution n°122/1/24.

Proposition de résolution n°122/1/24
7/11/2024, 18:06

OUI	32
AGAPITOS Sophie (ECOLO) – BASTIN Marc (MR) – BOUCHER Pierre (MR) – BURY-HAUCHART Stéphanie (MR) – CAMBRON Carl (Les Engagés) – CONRARDY-LEYRE Josiane (DEFI) – COURONNÉ Gérard (MR) – DARMSTAEDTER Anne (ECOLO) – D'HONDT Luc (DEFI) – EVRARD Isabelle (PS) – GAEREMYN Siska (ECOLO) – GOES Benjamin (Les Engagés) – HOMS Marie-Louise (ECOLO) – HUART Pierre (MR) – IEZZI Fiorella (MR) – KEYMOLEN Sophie (MR) – LEBON Patricia (MR) – MARCOUX Sophie (PS) – MASSON Anne (MR) – MEUNIER Thierry (ECOLO) – MEURICE Jean-Luc (MR) – MONNIER Bernard (ECOLO) – MORCIAUX Hélène (ECOLO) – OTLET Jacques (MR) – PRÉVOST Colette (ECOLO) – RENAULT Louison (PS) – SCOREY Victoire (PS) – SEMAILLE Laurie (MR) – STUCKENS Tanguy (MR) – TORDOIR Joseph (MR) – VAHAM Olivier (Les Engagés) – VERTÉ Cédric (PS)	
	32

La proposition de résolution n°122/1/24 est adoptée à l'unanimité par 32 oui.

3^{ème} Objet - Proposition de résolution relative à l'examen de l'ordre du jour de l'assemblée générale de la S.C. in BW Association intercommunale du 27 novembre 2024 – 123/1/24 (Annexe n°2)

Monsieur le Président informe que ce dossier a pour objet l'examen de l'ordre du jour de l'assemblée générale de la S.C. in BW Association intercommunale du 27 novembre 2024 en vue, pour la Province, de jouer pleinement son rôle d'associée dans l'intercommunale en exprimant sa position à l'égard des points portés à l'ordre du jour précité.

Monsieur le Président indique que ce point n'a fait l'objet d'aucun commentaire particulier et a été adopté à l'unanimité en 2^{ème} Commission.

Après les interventions de Messieurs Thierry MEUNIER, Benjamin GOES et Madame Sophie KEYMOLEN, Monsieur le Président invite les Membres du Conseil à voter sur la proposition de résolution n°123/1/24.

Proposition de résolution n°123/1/24
7/11/2024, 18:13

OUI	32
AGAPITOS Sophie (ECOLO) – BASTIN Marc (MR) – BOUCHER Pierre (MR) – BURY-HAUCHART Stéphanie (MR) – CAMBRON Carl (Les Engagés) – CONRARDY-LEYRE Josiane (DEFI) – COURONNÉ Gérard (MR) – DARMSTAEDTER Anne (ECOLO) – D'HONDT Luc (DEFI) – EVRARD Isabelle (PS) – GAEREMYN Siska (ECOLO) – GOES Benjamin (Les Engagés) – HOMS Marie-Louise (ECOLO) – HUART Pierre (MR) – IEZZI Fiorella (MR) – KEYMOLEN Sophie (MR) – LEBON Patricia (MR) – MARCOUX Sophie (PS) – MASSON Anne (MR) – MEUNIER Thierry (ECOLO) – MEURICE Jean-Luc (MR) – MONNIER Bernard (ECOLO) – MORCIAUX Hélène (ECOLO) – OTLET Jacques (MR) – PRÉVOST Colette (ECOLO) – RENAULT Louison (PS) – SCOREY Victoire (PS) –	

SEMAILLE Laurie (MR) – STUCKENS Tanguy (MR) – TORDOIR Joseph (MR) – VAHAM Olivier (Les Engagés) – VERTÉ Cédric (PS)

32

La proposition de résolution n°123/1/24 est adoptée à l'unanimité par 32 oui.

4^{ème} Objet - Proposition de résolution relative à l'examen de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon (ISBW) du 25 novembre 2024 – 121/1/24 (Annexe n°3)

Monsieur le Président informe que ce dossier a pour objet l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon (ISBW) du 25 novembre 2024 en vue, pour la Province, de jouer pleinement son rôle d'associée dans l'intercommunale en exprimant sa position à l'égard des points portés à du jour précité.

Monsieur le Président passe la parole à Monsieur Luc D'HONDT pour la lecture du rapport de la 3^{ème} Commission.

Après les interventions de Mesdames Colette PRÉVOST, Sophie KEYMOLEN et Anne Masson, Monsieur le Président invite les Membres du Conseil à voter sur la proposition de résolution n°121/1/24.

Proposition de résolution n°121/1/24
7/11/2024, 18:26

OUI	21
BASTIN Marc (MR) – BOUCHER Pierre (MR) – BURY-HAUCHART Stéphanie (MR) – CAMBRON Carl (Les Engagés) – COURONNÉ Gérard (MR) – EVRARD Isabelle (PS) – GOES Benjamin (Les Engagés) – HUART Pierre (MR) – IEZZI Fiorella (MR) – KEYMOLEN Sophie (MR) – LEBON Patricia (MR) – MASSON Anne (MR) – MEURICE Jean-Luc (MR) – OTLET Jacques (MR) – RENAULT Louison (PS) – SCOREY Victoire (PS) – SEMAILLE Laurie (MR) – STUCKENS Tanguy (MR) – TORDOIR Joseph (MR) – VAHAM Olivier (Les Engagés) – VERTÉ Cédric (PS)	
NON	5
DARMSTAEDTER Anne (ECOLO) – GAEREMYN Siska (ECOLO) – PETIBERGHEIN Fabienne (ECOLO) – PRÉVOST Colette (ECOLO) – MARCOUX Sophie (PS)	
ABSTENTIONS	7
AGAPITOS Sophie (ECOLO) – HOMS Marie-Louise (ECOLO) – MEUNIER Thierry (ECOLO) – MONNIER Bernard (ECOLO) – MORCIAUX Hélène (ECOLO) – CONRARDY-LEYRE Josiane (DEFI) – D'HONDT Luc (DEFI)	
	33

La proposition de résolution n°121/1/24 est adoptée à la majorité par 21 oui, 5 non et 7 abstentions.

5^{ème} Objet - Questions orales de fin de séance

Monsieur le Président rappelle que l'Administration n'a réceptionné aucune question de fin de séance dans les délais prescrits.

6^{ème} Objet - Communications du Collège provincial au Conseil provincial

Monsieur le Président rappelle que le Collège provincial n'a aucune communication à faire.

* * *

Monsieur le Président ainsi que Monsieur le Président du Collège provincial prennent la parole afin de clôturer cette législature.

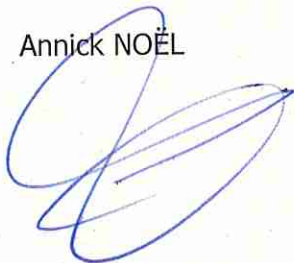
Clôture de la séance du Conseil provincial

Monsieur le Président lève la séance à 18h40.

Le Conseil s'ajourne jusqu'à la prochaine convocation.

La Directrice générale,

Annick NOËL



Le Président du Conseil provincial,

Louison RENAULT

